



THE
LUTHERAN
WORLD
FEDERATION

Department for Theology
Mission and Justice

lutheranworld.org

Cahier des charges de la délégation de la FLM à la COP28 Appel à candidatures

I. Contexte

En tant que communion mondiale de 149 Églises membres réparties dans 99 pays, forte de racines locales et d'une présence internationale, la Fédération luthérienne mondiale (FLM) affirme la nécessité de prendre des mesures d'urgence pour lutter contre la crise climatique.

La FLM s'engage à renforcer les efforts en faveur de la justice climatique. Les personnes qui sont marginalisées sur le plan économique et social sont touchées de manière disproportionnée par les changements climatiques. Or, les changements climatiques et les inégalités sont bloqués dans un cercle vicieux, car les changements climatiques engendrent des risques qui finissent par aggraver les inégalités. Nous plaidons donc en faveur de mesures climatiques communes, mais différenciées à tous les niveaux, allant des changements de comportement individuels aux processus de décision politique de haut niveau.

Les Églises luthériennes contribuent aux mesures d'atténuation et d'adaptation au sein des populations les plus vulnérables à l'échelle locale et nationale. Notre engagement en tant que communion d'Églises est ancré dans les perspectives spirituelles et théologiques de la tradition luthérienne. Notre foi nous incite à cultiver un sens écologique de l'être humain et suscite une vocation à veiller au bien-être de toute la création.

La FLM a publié plusieurs déclarations de fond sur la justice climatique ainsi que des ressources favorisant une gestion fidèle de la Terre depuis 1977. Plus récemment, elle a annoncé en 2015 son désengagement des combustibles fossiles, soutenu la Déclaration des leaders spirituels et religieux lors du Sommet de Paris sur le climat et adopté, lors de son Assemblée de 2017, une résolution dans laquelle elle appelle les Églises membres à s'engager plus intensément dans la lutte contre les conséquences des changements climatiques. La FLM plaide en faveur d'un modèle de développement permettant de remédier aux inégalités économiques mondiales et de renforcer la résilience des communautés face aux changements climatiques. En effet, la réduction des inégalités peut contribuer à freiner les conséquences néfastes de ces derniers. Depuis 2011, les délégations de la FLM à la COP sont dirigées par des jeunes qui, partout dans le monde, mènent des projets de justice climatique aux thématiques variées: importance de prendre soin de la création, justice intergénérationnelle, moyens de participer aux processus climatiques nationaux (comme les contributions déterminées au niveau national), promotion de la reforestation dans leurs communautés respectives ou encore collecte d'idées pour un engagement à la neutralité carbone dans un but de justice climatique.

II. Délégation de jeunes de la FLM à la COP28

La COP28 se déroulera du 30 novembre au 12 décembre 2023 à Dubaï, aux Émirats arabes unis (<https://www.cop28.com/en/>). Plus d'informations seront fournies dans les prochains mois sur les modalités et le format de la conférence.

La FLM lance un appel à la nomination de jeunes de toutes régions pour participer aux négociations de la CCNUCC lors de la COP28. La représentation des genres doit être équilibrée (au moins 40%). Les membres de la délégation de jeunes de la FLM seront sélectionnés parmi les candidat-e-s. Un grand groupe sera sélectionné pour participer à l'événement en ligne et un nombre limité de jeunes sera invité à participer sur place, en fonction du nombre d'accréditations que la CCNUCC attribuera à la FLM.

Les jeunes nommé-e-s joueront un rôle clé dans la définition des engagements de la FLM au titre de la COP28, allant d'activités de plaidoyer d'envergure nationale à une mobilisation internationale.

L'ensemble des jeunes nommé-e-s auront l'occasion de participer au programme de renforcement des capacités en matière de justice climatique de la FLM, comprenant des ateliers centrés sur les thèmes abordés lors des négociations de la CCNUCC, la situation actuelle en matière de justice climatique ainsi que la création de réseaux entre pairs.

a. Objectifs de la délégation de la FLM à la COP28

Cet événement vise d'une part à mener des actions concrètes, fondées sur la foi, en faveur de la justice climatique et, d'autre part, à renforcer le leadership des jeunes au sein de la FLM. Plusieurs méthodes sont prévues à cet effet : (1) Pour resserrer les liens entre les jeunes de la FLM, un système de mentorat sera mis en place entre les jeunes ayant déjà participé à l'événement et celles et ceux qui n'y ont pas encore participé. (2) La FLM investira dans le renforcement des compétences et le développement du leadership de chaque délégué-e et assurera un suivi des effets qui en résulteront dans les Églises membres concernées. (3) La délégation élaborera une ressource spirituelle à l'usage des Églises membres – plaçant ainsi les initiatives des jeunes sur ce sujet important au centre des communications de la FLM pendant et après l'événement.

b. Composition de la délégation de la FLM à la COP

La délégation sera composée de jeunes (18-30 ans) représentant les Églises membres de la FLM. Il est préférable que ses membres aient des notions et une expérience préalable en matière de justice climatique.

Toutes les Églises membres de la FLM peuvent désigner un-e délégué-e. Le soutien à la nomination doit provenir de la direction de l'Église membre de la FLM.

Les membres de la délégation sont considéré-e-s comme représentant la FLM dans son ensemble plutôt que leur propre Église.

c. Attentes à l'égard de la délégation de la FLM

Les jeunes délégué-e-s participeront activement à la planification préliminaire des activités de la délégation ainsi qu'aux discussions concernant les thèmes principaux et les méthodes d'engagement. Tous les membres s'engageront à dialoguer au sein même de

la délégation, malgré les différences, et à créer un espace de confiance où l'on écoute et respecte chaque membre de la délégation.

Les membres de la délégation de la FLM à la COP s'engagent à respecter les valeurs suivantes:

- le respect mutuel,
- la transparence,
- la confidentialité,
- la prévention et la réactivité,
- la souplesse et l'ouverture d'esprit.

Les délégué-e-s s'engagent aussi à

- garantir l'espace de confiance au sein de la délégation, ne pas partager de manière indiscreète les informations sur leur travail avec les autres délégué-e-s (représentant d'autres organisations de la société civile, organisations d'inspiration religieuse ou des délégué-e-s officiel-le-s). Ceci est particulièrement important dans la mesure où certain-e-s délégué-e-s peuvent travailler dans des circonstances défavorables de réduction de l'espace, et nous devons veiller à garantir notre sécurité mutuelle.
- Ils et elles s'engagent également à ne pas remettre en cause les positions exprimées dans les déclarations orales ou écrites de la FLM.

III. Activités spécifiques menées par les membres de la délégation de la FLM

Avant la COP28:

- Familiarisez-vous avec les dernières résolutions de la FLM en matière de justice climatique (voir <https://www.lutheranworld.org/climate-justice>), les engagements précédents et les principaux messages de plaidoyer.
- Communiquez directement avec la délégation de votre pays (si possible). Informez-la de vos activités et projets et proposez-lui votre expertise.
- Partagez les ressources et les connaissances pertinentes au sein de la délégation de la FLM, en particulier si votre Église a déjà élaboré des documents relatifs à la justice climatique.
- Prenez part au programme de renforcement des capacités en matière de justice climatique de la FLM (plus de détails seront fournis ultérieurement) et participez aux réunions préparatoires avec la délégation, notamment en soutenant les préparatifs des activités qui auront lieu à Dubaï et en ligne.
- Lorsque cela est pertinent et possible, engagez-vous auprès de la société civile dans votre contexte et votre région et mettez en place des réseaux, alliances et collaborations pour préparer la COP.
- Soyez présent-e et contribuez à une réunion d'orientation en amont de la COP28 (au moins deux heures, peut-être plus).
- Lisez les informations utiles et prenez le temps de vous préparer en consultant les sources suivantes (plus d'informations seront fournies ultérieurement):
 - Site Internet de la CCNUCC: <https://unfccc.int/>
 - Site Internet du pays hôte (en anglais): <https://www.cop28.com/en/>
 - Site Internet de la FLM: <https://www.lutheranworld.org/what-we-do/justice-and-peace/climate-justice>

Pendant la COP28 (participation, durée, communication) :

- Réfléchissez à votre engagement spirituel en faveur de la justice climatique et participez aux dévotions quotidiennes.
- Participez aux activités de communication externe, notamment en réalisant de courtes vidéos pour présenter vos messages principaux au sujet de la COP28 ou en rédigeant un petit blog racontant aux autres jeunes votre expérience et votre participation.
- Participez aux réunions quotidiennes de la délégation et contribuez chaque jour aux communications internes, notamment en partageant vos notes sur les sessions auxquelles vous participez. Le partage d'informations entre les membres de la délégation est très utile, car il vous permet de vous compléter, de participer à des sessions différentes et de mettre en commun les connaissances acquises.
- Développez votre réseau et engagez le dialogue avec d'autres partenaires stratégiques.
- Contribuez à la découverte des principaux événements parallèles. Le cas échéant, posez des questions aux intervenant-e-s ou parlez-leur directement en vous présentant comme membre de la délégation des jeunes de la FLM.

Après la COP28 (rédaction de blog, création de vidéos, engagement continu et leadership) :

- Faites un rapport bref, à l'écrit, à la FLM.
- Faites à votre Église un rapport de votre participation à la COP28.
- Déterminez comment vous allez poursuivre votre engagement en matière de justice climatique.

Date limite de dépôt des candidatures : 21 mai 2023

Veuillez-vous référer au lien suivant, Formulaire de candidature

[Nomination form - EN](#)

[Nomination form - SP](#)

[Nomination form - DE](#)

[Nomination form - FR](#)

Le soutien de la direction de l'Église membre de la FLM est obligatoire.